

**Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois**

Procès-verbal de la séance régulière de l'Assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue lundi 7 décembre 2015 à 19 h 30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133 à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Teresa Gagnon

MMS Jacques Lavallée  
Frédéric Bélisle  
Guy Chamberland

**QUORUM**

Les conseillères, Geneviève Girard et Isabelle Allard, sont absentes.

Le directeur général, M. Fredy Serreyn est présent.

La secrétaire trésorière, Mme Suzanne Marcoux, est présente.

**2015-12-001**

**Ouverture de l'Assemblée régulière**

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'Assemblée à 19h42.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-002**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Jacques Lavallée :

L'adoption de l'ordre du jour tel que déposé, en laissant le point varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-003**

**Rapport de l'inspectrice du mois de novembre 2015**

**CONSIDÉRANT**

que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspectrice pour l'émission des permis du mois de novembre 2015;

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :

**D'adopter** le rapport de l'inspectrice pour l'émission des permis du mois de novembre 2015, tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-003.1**

**Dossiers en infractions pour les lots 4 565 008 et 4 564 692**

Dossiers reportés à une prochaine assemblée, afin que le Conseil puisse obtenir plus d'information concernant les dossiers, et de laisser la période hivernale passée, et que ces dossiers seront révisés au printemps prochain.

<u>2015-12-004</u>	<b>Adoption du deuxième projet de modifications réglementaires du zonage 401-13 (marché aux puces)</b>
<b>CONSIDÉRANT</b>	le dépôt du deuxième projet de règlement no 401-13, modifiant le règlement no 401 intitulé ZONAGE déjà modifié, afin de modifier les usages autorisés dans la zone CA-5;
<b>CONSIDÉRANT</b>	l'ajout de l'article 9.1 « Usages spécifiques à la zone CA-5 », dont sont permis spécifiquement les usages et activités suivantes : les salles de réception avec ou sans alcool, les restaurants, les établissements servant à la vente et l'entretien de machinerie aratoire, les marchés aux puces à l'intérieur d'un bâtiment, ou à l'extérieur seulement en cour arrière et boutique et magasin de vente au détail ne comportant aucun entreposage extérieur;
<b>CONSIDÉRANT</b>	qu'une copie du projet de règlement 401-13, a été remise à tous les membres du Conseil et que le Directeur général en a fait la lecture;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Jacques Lavallée :**

**D'adopter** le règlement no 401-13, ajout d'usage complémentaire de la zone CA-5, tel que déposé.

**De transmettre** une copie dudit règlement à la MRC du Haut-Richelieu, pour l'attestation de la conformité au schéma.

**De préparer** lors de la prochaine assemblée, une consultation publique suite à la réception de l'avis technique.

**Adoptée** à l'unanimité

<u>2015-12-005</u>	<b>Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 novembre 2015</b>
--------------------	--

<b>CONSIDÉRANT</b>	qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 novembre 2015, a été déposée aux membres du conseil avant l'assemblée et que ces derniers attestent en avoir pris connaissance, ce qui dispense de lecture;
--------------------	---

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**D'adopter** le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 novembre 2015, et ce tel que déposé.

**Adoptée** à l'unanimité

<u>2015-12-006</u>	<b>Contribution annuelle pour le Transport Adapté 2016</b>
--------------------	--

<b>CONSIDÉRANT</b>	que le Ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidants sur leur territoire;
--------------------	---

**CONSIDÉRANT** les prévisions budgétaire 2016 soumises par l'organisme délégué, soit le Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

**CONSIDÉRANT** que les prévisions budgétaires 2016 ont été approuvées le 11 novembre 2015 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

**CONSIDÉRANT** que ces prévisions fixées à 8 104.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois pour le transport adapté aux personnes handicapées;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**Que** la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2016.

**Que** soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 8 104.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, et d'en autoriser le paiement.

**Adoptée à l'unanimité**

2015-12-007 Révisions salariales postes de brigadière, surveillant du réseau d'aqueduc et d'égouts et fonds de retraite pour les employés

**CONSIDÉRANT** que le salaire de la brigadière doit être révisé pour l'année 2016 ;

**CONSIDÉRANT** la demande du surveillant du réseau d'aqueduc et d'égouts a fait la demande au Conseil afin d'avoir une compensation pour les appels d'urgence en dehors des heures normales de travail;

**CONSIDÉRANT** qu'un fonds de retraite pour les employés serait nécessaire étant donné l'absence d'avantages sociaux et de participation à un fonds de pension;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**Que** les membres du Conseil majorent le salaire de la brigadière à 15,00 \$ de l'heure, effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Que** les membres du Conseil accordent une prime de 100\$ par semaine au surveillant du réseau d'aqueduc et d'égouts, en compensation des appels en dehors des heures normales de travail, effectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Que** les membres du Conseil accordent 3% du salaire annuel des employés pour un investissement dans un fonds de retraite, et ce à l'émission des T-4 en début d'année, pour un montant maximal de 3000 \$ pour les employés à temps plein et de 1 500 \$ pour les employés à temps partiel, et ce effectif à compter de 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

2015-12-008                      **Fermeture des bureaux administratifs pour la période des fêtes et report de l'assemblée de janvier 2016**

**CONSIDÉRANT**                      que les bureaux administratifs seront fermés, pour la période des fêtes, du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement;

**CONSIDÉRANT**                      qu'à cet effet, il serait souhaitable de reporter l'assemblée régulière, prévue normalement pour le premier lundi du mois, soit le 4 janvier 2016;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Jacques Lavallée :**

**Que** les membres du Conseil confirment la fermeture des bureaux administratifs pour la période de fêtes du 19 décembre au 3 janvier 2016 inclusivement.

**Que** les membres du Conseil reportent l'assemblée régulière du mois du janvier au lundi suivant, soit le 11 janvier 2016, en informant les citoyens, par le biais du bulletin municipal, du changement de la date de l'assemblée.

**Adoptée à l'unanimité**

2015-12-009                      **Demande de paiement pour les services de l'Aide Civil de Sabrevois pour l'année 2015**

**CONSIDÉRANT**                      la demande de l'Aide Civil de Sabrevois pour le remboursement des dépenses, suite aux surveillances et patrouilles effectuées au sein de la municipalité, lors de la tenue de diverses activités au cours de l'année 2015;

**CONSIDÉRANT**                      que la demande de remboursement est au montant de 1 046.80 \$;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :**

**Que** les membres du Conseil autorisent le remboursement et accordent le paiement au montant de 1 046.80\$ à l'Aide Civil de Sabrevois, pour les surveillances et les patrouilles durant diverses activités au cours de l'année 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

2015-12-010                      **Demande de subvention dans le cadre du PIIRL concernant le mandat d'ingénierie pour une évaluation des coûts des travaux des réfections routières**

2015-12-010.1                      **Programme de réhabilitation du réseau routier local- (Volet de redressement des infrastructures routières locales) Élaboration des plans et devis**

**CONSIDÉRANT**                      que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis des travaux d'amélioration du réseau routier local;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland:**

**Que** les membres du Conseil autorisent la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-010.2** **Programme de réhabilitation du réseau routier local- (Volet de redressement des infrastructures routières locales) Réalisation des travaux**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Guy Chamberland:**

**Que** les membres du Conseil autorisent la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-011** **Réfection du pont Jones sur la route 133**

**CONSIDÉRANT** la réponse du MTQ concernant la réfection du pont Jones;

**CONSIDÉRANT** que le MTQ demande à la Municipalité d'assumer les frais supplémentaires afin de conserver le pont dans sa largeur actuelle;

**CONSIDÉRANT** que le MTQ prendra en charge la fondation pour la voie de contournement sur la rue Normandie, incluant les frais, et qu'elle soit ouverte non seulement à la circulation locale mais pour tous les véhicules;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Frédéric Bélisle :**

**Que** la Municipalité n'assumera pas les frais supplémentaires afin de conserver la largeur actuelle, mais qu'elle maintient la demande sur l'option proposée « pleine largeur ».

**Que** le MTQ fournisse la description sommaire de la fondation de la voie de contournement et l'évaluation des coûts.

**Que** la Municipalité autorise également toute circulation de véhicule sur cette voie de contournement à l'exception du transport lourd et autres véhicules en charge, en raison des limitations de capacité portante sur le pont du cours d'eau sur la 25<sup>ème</sup> avenue.

**Adoptée** à l'unanimité

**2015-12-012**                      **Appel d'offres concernant l'acquisition d'une génératrice**

**CONSIDÉRANT**                      que la Municipalité désire acquérir une génératrice supplémentaire et que suite à l'obtention des prix budgétaires, soit approximativement 33 000 \$, nous devons procéder en appels d'offres, étant donné que le montant est supérieur à 25 000\$;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**Que** les membres du Conseil autorisent la procédure d'appels d'offres, par voies d'invitations à trois soumissionnaires, soient M. Carpentier, Cummings et Génératrices Drummond, pour l'acquisition d'une nouvelle génératrice.

**Adoptée** à l'unanimité

**2015-12-013**                      **Formation de sécurité en espace clos**

**CONSIDÉRANT**                      que des employés municipaux doivent intervenir sur les postes de pompage, pour des réparations. Que certaines interventions nécessitent à l'occasion, l'obligation de travaux qualifiés espace clos;

**Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**Que** les membres du Conseil autorisent la formation d'un minimum de deux personnes à suivre une formation obligatoire pour les travaux qualifiés en espace clos.

**D'essayer** de combiner ces formations avec d'autres municipalités afin d'obtenir un meilleur coût concernant ce cours.

**Adoptée** à l'unanimité

**2015-12-014**                      **Compte-rendu des travaux d'agrandissement du local des loisirs**

Information aux membres du Conseil et aux citoyens concernant le déroulement des travaux de l'agrandissement des loisirs.

**2015-12-015**                      **Droit de passage concernant le sentier de VTT sur les accotements de la Montée Meunier**

**CONSIDÉRANT**                      la demande du Club VTT Riverains pour l'établissement d'un sentier VTT, en conditions hivernales dans la Municipalité;

**CONSIDÉRANT**                      leurs tentatives d'ententes avec les propriétaires de terres agricoles pour des droits de passage, qui s'avèrent problématiques;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité avait déjà autorisé le droit de passage sur le rang du Grand-Sabrevois, sur une multitude de tronçons et que cette dernière avait préféré l'autoriser sur la distance totale jusqu'à la Montée Meunier;

**Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland :**

**Que** les membres du Conseil autorisent le Club VTT Riverains, sur la Montée Meunier, du Grand-Sabrevois jusqu'à la route 133, pour des fins de ravitaillement en essence, restauration et autres services, à circuler sur les accotements de la Montée Meunier.

**Que** cette autorisation n'est valable que pour la saison hivernale, 2015-2016, et qu'elle sera révisée pour les années subséquentes. Et que le Club VTT Riverains est en charge d'installer la signalisation requise.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-016**                      **Demande d'appui financier de la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne**

**CONSIDÉRANT** que la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne demande à la Municipalité un support financier pour le service de sécurité nautique pour l'année 2016;

**Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**Que** les membres du Conseil accordent le versement de 300.00 \$ à la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne, comme support financier pour la sécurité nautique, pour l'année 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-017**                      **Dépenses du mois de novembre 2015 à être autorisées**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil ont reçu la liste des dépenses du mois de novembre 2015 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland :**

**D'autoriser** le rapport des dépenses du mois de novembre 2015 et le paiement de ceux-ci, telles que présentées dans le rapport, étant donné que les fonds sont disponibles.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-018**                      **Correspondance**

**2015-12-018.1**                      **Demande d'appui de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville**

**CONSIDÉRANT** que le Regroupement des usagers du transport adapté et collectif (RUTAC) dénonce le dégagement du gouvernement québécois dans le financement du transport adapté;

- CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports du Québec (MTQ) voit à l'application de la politique d'admissibilité et des règlements des services de transport adapté aux personnes à mobilité réduite ;
- CONSIDÉRANT** que les Municipalités ont l'obligation d'offrir un service de transport adapté sur leur territoire et qu'elles ne peuvent cibler ces personnes pour tarifer et utiliser le principe utilisateur payeur;
- CONSIDÉRANT** que la participation du ministère des Transports est passée de 75% à 38% selon les états financiers du RUTAC en 2014;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois est très affectée par cette diminution de participation du MTQ;

**Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par Mme Teresa Gagnon :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**Que** le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois invite ses citoyens à signer la pétition en se rendant sur le site internet de l'Assemblée nationale, à l'adresse, [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca) .

**Que** les membres du Conseil demandent au MTQ, Monsieur Robert Poëti, de se pencher sur les graves problèmes du transport adapté en région.

**Que** les membres du Conseil demandent au gouvernement de s'engager dans un financement adéquat qui réponde aux besoins actuels et à ceux déjà prévisibles reliés à la mobilité des personnes à mobilité réduite, de manière à favoriser leurs déplacements en transport;

**De** s'engager dans un financement à long terme en transport adapté aux personnes handicapées, dans une Politique nationale de mobilité rurale.

**Que** le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois demande l'appui de la MRC du Haut-Richelieu et des municipalités de ladite MRC.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-018.3            Activité de saut à la corde**

- CONSIDÉRANT** qu'une citoyenne a fait la demande à la Municipalité afin de donner des cours de saut à la corde dans le gymnase de l'école Sainte-Anne, selon l'horaire disponible;

**Il est proposé par Mme Teresa Gagnon, appuyée par M. Guy Chamberland:**

**Que** les membres du Conseil donnent leur accord afin que se déroule des activités de saut à la corde, dans le gymnase de l'école Sainte-Anne, selon les disponibilités de celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité**

**2015-12-019            Varia**



2015-12-019.1 Avis de motion concernant le règlement d'imposition no  
198-20 pour l'année 2016

Avis de motion est déposé par M. Guy Chamberland concernant le règlement  
d'imposition portant le no 198-20 pour la taxation 2016.

2015-12-020 Période de questions

2015-12-021 Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, appuyé par M. Guy Chamberland :

La fermeture de l'Assemblée à 20h10.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Denis Rolland, maire

---

Suzanne Marcoux, secrétaire-trésorière